

La protection de nos frontières

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **12 (1936-1937)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-713209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nationale, 101 millions seront consacrés aux salaires et traitements, autrement dit, la Confédération, par ses commandes procurerait du travail pour au moins 100 millions de frs. En supposant un gain annuel moyen de 3333 fr., on assurerait ainsi leurs moyens d'existence à 30,000 personnes pendant un an ou à 10,000 personnes pendant trois ans.

En cette période de crise et de chômage, les commandes de la Confédération seront tout spécialement les bienvenues, particulièrement dans le domaine de la construction où sévit une crise sévère. Les bâtiments nécessaires pour loger le nouveau matériel de guerre et les munitions, l'agrandissement des arsenaux, magasins, etc. absorberont environ 13,5 millions. En outre, on prévoit que l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation des troupes nécessitera la construction de nouvelles casernes, celles qui se trouvent à proximité de la frontière étant trop exposées et ne pouvant entrer en ligne de compte pour la mobilisation. Tous les corps de métiers travaillant pour le bâtiment trouveront donc là des occasions de travail et il faut espérer que leurs ouvriers, dans lesquels on compte généralement un fort pourcentage d'ennemis de la défense nationale et de l'armée en particulier, sauront peut-être reconnaître à ce moment-là que les arguments, dont les abreuvaient leurs chefs de partis politiques, n'étaient et ne sont encore que du bourrage de crâne destiné à servir leurs intérêts personnels avant ceux du pays.

L'époque que nous vivons est si grave actuellement, que ce serait un crime de ne pas réaliser l'union des classes qui est nécessaire à tout pays qui entend rester fort et indépendant. L'un des moyens d'atteindre ce but est représenté par le renforcement de la défense nationale, mais sa réalisation demande un sacrifice. Que chacun l'accomplisse selon ses moyens et la sécurité de notre belle Suisse sera garantie par un instrument de défense que l'étranger respectera dans son propre intérêt.

Souscrivez à l'emprunt de défense nationale!

La protection de nos frontières

Il est indéniable qu'à l'heure actuelle les deux éléments les plus essentiels de notre défense nationale sont la **couverture de la frontière** et la **défense aérienne**. L'évolution de la technique et la motorisation permettent, on le sait, de conduire le combat de façon beaucoup plus mobile qu'autrefois. C'est ce qui a amené toutes les grandes armées à prévoir une **attaque brusquée** au moyen de troupes très mobiles, prêtes à combattre, et de forces aériennes indépendantes. Au début d'une guerre, cette méthode de combat permet un succès décisif, si l'adversaire n'y est pas préparé. La situation stratégique de la Suisse, au carrefour des grandes voies de communication européennes, pourrait inciter un belligérant à traverser notre territoire pour tomber sur le flanc découvert de l'adversaire. C'est surtout le danger d'une attaque par surprise qui nous oblige à prendre des mesures d'ordre organique (réorganisation des troupes) et à compléter notre armement (crédit de 235 millions de francs pour renforcer notre défense nationale). Il s'agit en particulier de créer une **défense aérienne suffisante** et une **couverture de la frontière** rapide et efficace, — puisque nous n'avons pas de troupes permanentes — qui auront pour tâche d'assurer la mobilisation et la concentration de l'armée, de couvrir des points stratégiques et d'importantes lignes d'opération et d'empêcher ou tout au moins d'atténuer les at-

taques aériennes contre les établissements importants au point de vue militaire, politique ou économique.

L'on se propose donc d'affecter, sur les 235 millions prévus pour renforcer notre défense nationale, 162 millions à ces deux pierres angulaires de notre défense nationale. Si notre armée est instruite et équipée de façon à pouvoir faire front à une attaque par surprise et empêcher que l'ennemi n'occupe rapidement notre territoire, les pays qui nous avoisinent se convaincront très vite qu'il n'y aurait **aucun avantage** pour eux à violer la neutralité suisse. Ainsi donc, si nous faisons les sacrifices nécessaires, notre pays sera, selon toutes les probabilités, **épargné par la guerre**. La topographie de notre territoire nous aide d'ailleurs puissamment dans la défense contre des forces motorisées nombreuses. Nous sommes en train de fortifier notre frontière; les travaux sont déjà partiellement terminés. En outre, durant ces dernières années, nous avons procédé sans bruit à la **réorganisation de la couverture de notre frontière**. Elle est formée de militaires des trois classes de l'armée domiciliés dans la région, et qui peuvent par conséquent être appelés d'une heure à l'autre. Des exercices d'alarme vont être effectués prochainement, afin de pouvoir se rendre compte comment fonctionne la nouvelle organisation et de permettre, le cas échéant, de la mettre au point. Pour compléter les mesures de protection et parer à une attaque brusquée, on organisera en outre des **compagnies de volontaires** qui assureront en permanence la garde des ouvrages fortifiés. Il va sans dire que ces ouvrages, de même que les troupes de couverture, devront disposer des armes nécessaires, notamment des mitrailleuses et des canons d'infanterie.

Il faut compter également avec les attaques aériennes par surprise, et, par conséquent, développer notre **défense aérienne**, tant active que passive. Pour augmenter et moderniser notre flotte aérienne, nous avons commandé il y a un certain temps déjà une série d'appareils des modèles les plus récents. Enfin, la défense au sol sera réorganisée; elle sera dotée en particulier de mitrailleuses spéciales destinées à empêcher les avions ennemis de voler à basse altitude et, partant, à diminuer l'efficacité du bombardement, et de batteries antiaériennes, notamment pour la protection des centres importants. En ce qui concerne la défense passive, on va compléter les mesures qui ont déjà été prises. Les dépenses prévues pour la défense aérienne atteindront 115,8 millions, soit 12,3 millions pour la défense aérienne passive, 48,2 millions pour la défense terrestre et 55,3 millions pour l'arme aérienne. Et l'on consacrera 46 millions à renforcer la couverture de notre frontière.

Comme on le voit, rien ne sera négligé pour renforcer notre défense nationale et lui permettre d'être à la hauteur des exigences et des circonstances. Ainsi qu'il résulte des indications fournies ci-dessus, nous pouvons parfaitement, si nous le voulons, instruire et équiper notre armée de telle sorte qu'elle puisse remplir sa tâche qui reste et demeure: éloigner la guerre de nos frontières.

Les modalités de l'emprunt

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, quelques jours avant l'ouverture de la souscription de l'emprunt de défense nationale, les conditions dans lesquelles cet emprunt sera lancé.

Le gouvernement a autorisé le Département fédéral des finances à ouvrir la souscription, du 21 septembre au 15 octobre. Cours d'émission de 100, intérêts de 3 %, tandis que le taux normal actuel est de 4,7; les souscripteurs font donc